

le château des comtes de Savoie au Bourget-du-Lac

Etude du rez-de-chaussée de la tour nord ouest

ARCHÉOLOGIE



La résidence d'agrément des comtes de Savoie occupe l'extrémité méridionale du lac du Bourget. En 1248, le prieuré clunisien du Bourget vend une terre au comte de Savoie Amédée IV pour que son frère Thomas II puisse construire une maison et un vivier, le tout entouré de soixante-dix pieds de terre (Marie-Thérèse Pio, *Le château du Bourget-du-Lac, Châteaux médiévaux en Rhône-Alpes*, Lyon, 1990, p. 116-119). La construction de ce château remonte à la seconde moitié du XIII^e siècle. Les premiers témoignages écrits, issus des comptes de construction conservés dans les comptes de la châtellenie du Bourget, sont rédigés une quarantaine d'année plus tard. Le premier, daté de 1289, indique la construction d'une *domus nova* du côté de la Leysse. La chronologie de l'édification du château ne trouve pas dans ces écrits de données satisfaisantes. Ces comptes, étudiés par Sandrine Philibert, apportent en effet de riches informations sur les hommes qui participent à cette construction ou sur les matériaux employés, mais fort peu sur le déroulement des travaux. Ils décrivent néanmoins des aménagements importants qui sont réalisés au cours du XIV^e siècle et pendant une partie du XV^e siècle. Ce château fut donc plusieurs fois agrandi et remanié par les comtes de Savoie, avant d'être délaissé dans la seconde moitié du XV^e siècle au profit des rives du Léman, où est bâti le château de Ripaille.

Le château est érigé à l'embouchure de la Leysse. Le plan présente un aspect irrégulier. Il s'agit d'un quadrilatère délimité par un mur de courtine rythmé par quatre tours, au nord et à l'est (le relevé du plan a été effectué en 1975-1976 par Bernard Manipoud - ERA 26 du CNRS, Université Lyon II - puis une étude globale a été réalisée entre 1980 et 1982 par M.-T. Pio). Cette résidence possède tous les attributs d'un château-fort – tours, courtines, pont-levis, fossés – alors qu'il s'agit strictement d'une résidence de plaisance. L'espace central est vide de constructions en élévation. Cependant, des structures dérasées sont visibles, notamment au nord-ouest.

La fouille du rez-de-chaussée de la tour nord-ouest constitue la quatrième campagne de travaux réalisés en vue de la réhabilitation du site par les Monuments Historiques (entre 1990 et 1993 : travaux de consolidation des tours nord-ouest et nord, avec pose d'une dalle étanche en béton armée sur chacune et de la partie nord-ouest de l'enceinte ; en 1998, restauration de la tour est). Cette nouvelle intervention qui s'est déroulée en avril et mai 2000 visait à reconstituer un plancher entre le rez-de-chaussée et le premier étage, afin de créer un espace d'exposition permanent.

Cette tour possédait quatre niveaux, le rez-de-chaussée et trois étages, desservis par un escalier à vis aménagé dans l'épaisseur du mur,

à l'angle sud-est du bâtiment. La fouille du rez-de-chaussée a permis de mettre en évidence un espace dont seul le plan était connu par les travaux de B. Manipoud. On accède à cette salle par un passage, dont les parois sont recouvertes d'un badigeon blanc, aménagé dans le mur oriental de la tour, qui communique actuellement avec une salle basse voûtée. On pénètre dans ce couloir par une porte en arc brisé chanfreiné, identique à celui de la porte principale ouvrant au premier étage. La porte inférieure est, quant à elle, surmontée d'un arc surbaissé chanfreiné. Ces détails architecturaux placent la construction de cet ouvrage dans les réalisations du XIV^e siècle.

Quatre fenêtres meurtrières sont aménagées dans chacun des murs du périmètre. Les appuis sont en pierres froides (calcaire) alors que piédroits et clavaux sont en molasse. La partie supérieure de chaque fenêtre est constituée de linteaux superposés en encorbellement.

Les empochements de la poutre centrale et des deux muraillères, comparés au niveau des enduits restant, permettent une restitution du plancher qui séparait rez-de-chaussée et premier étage.

Le rez-de-chaussée était comblé par plusieurs couches issues de la destruction des maçonneries de la tour. Le mobilier découvert dans ces remblais se compose d'un ensemble lapidaire important (pierres de parement, vis d'un escalier, fragments de coussièges, corbeaux), de briques qui appartenaient aux cloisons intérieures et d'éléments de couverture (tuiles plates, tuiles canal et ardoises). Quelques clous constituent le maigre témoignage des éléments d'assemblages, largement mentionnés dans les textes, mais peu représentés dans les différentes couches. Enfin, le lot le plus important est constitué par des carreaux de pavement qui augmentent considérablement la collection déjà connue depuis les fouilles des années soixante-dix : carreaux bruts, carreaux à glaçure monochrome, carreaux à décor à engobe (géométrique, fleur de lys, quintefleur, figuré).

Isabelle Parron

À l'initiative de la commune du Bourget-du-Lac, la valorisation de la tour nord-ouest a été engagée : en complément de la fouille du rez-de-chaussée, un plancher a été réalisé au niveau 1 de la tour pour améliorer l'accueil du public. Une exposition présentant les travaux archéologiques et les différentes études sur le site castral du Bourget y a été installée pendant l'été 2000 avec le concours de la Conservation Départementale du Patrimoine, de la FACIM et du Conservatoire du Patrimoine Naturel.

Carreau de sol avec décor de quintefleur, cliché CERIAH (Centre d'Etudes, de Recherches et d'Information en Archéologie et Histoire).



Le château du Bourget, aquarelle de Prosper Dunant, 1817 (coll. particulière).

